

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 15/10/2025 - 6923 - 2011 B 00251 - 532 941 804 - 2.P.A

**Bilan actif**

	30/06/2025 (12 mois)		30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	159 419	- 131 007	28 412	30 258
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	666 945	- 425 840	241 105	143 922
Autres immobilisations corporelles	1 277 391	- 775 029	502 362	518 755
Immobilisations corporelles en cours	18 706		18 706	106 612
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	65 130	- 4 308	60 822	45 215
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 780		3 780	2 580
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)</b>	<b>2 191 371</b>	<b>- 1 336 183</b>	<b>855 188</b>	<b>847 342</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements	44 951		44 951	31 465
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 080		4 080	
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés (3)	1 088 287		1 088 287	1 042 337
Autres créances (3)	73 888		73 888	73 659
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	153 900		153 900	150 000
<b>Divers</b>				
Disponibilités	532 616		532 616	478 955
Charges constatées d'avance (3)	16 663		16 663	25 201
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>1 914 384</b>		<b>1 914 384</b>	<b>1 801 617</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>4 105 754</b>	<b>- 1 336 183</b>	<b>2 769 572</b>	<b>2 648 959</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

**Bilan passif**

	30/06/2025 (12 mois)	30/06/2024 (12 mois)
	Total	Total
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	599 258	497 337
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	381 822	401 921
Subventions d'investissement	63 234	36 025
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>1 154 314</b>	<b>1 045 283</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		12 000
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>		<b>12 000</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	671 282	644 395
Emprunts et dettes financières diverses (3)	168 742	122 695
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	13 942	14 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 310	293 133
Dettes fiscales et sociales	533 981	516 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		133
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)</b>	<b>1 615 258</b>	<b>1 591 676</b>
<b>Ecart de conversion passif (IV)</b>		
<b>TOTAL PASSIF (I à IV)</b>	<b>2 769 572</b>	<b>2 648 959</b>
(1) Dont à moins d'un an	1 171 963	1 145 905
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	555	496
(3) Dont emprunts participatifs		

# Annexe

## Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

## Règles et méthodes comptables

### Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

#### Immobilisations incorporelles

##### Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

\* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 3 ans à 6 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

##### Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

## Immobilisations corporelles

### Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- \* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 2 ans à 5 ans
- \* Autres immobilisations corporelles : de 12 mois à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

## Immobilisations financières

### Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

## Stocks

### Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

## Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

## Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

## Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

## Disponibilités

### Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

## Traitement comptable des subventions

### Subventions d'investissement (équipement)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois. Elles sont virées au résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles ont financées pour les immobilisations amortissables. Pour les immobilisations non amortissables, n'ayant pas de clause d'inaliénabilité contractuelle, elles sont étalées sur une période maximale de 10 ans.

## Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat, est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

## Notes relatives aux postes du bilan

## Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>150 074</b>		<b>9 345</b>			<b>159 419</b>	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	150 074		9 345			159 419	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 706 362</b>		<b>371 642</b>	<b>114 963</b>		<b>1 963 042</b>	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	479 856		195 440	8 350		666 945	
Installations générales agencements divers	134 038		3 930			137 968	
Matériel de transport	926 845		142 859			1 069 704	
Autres immobilisations corporelles	165 623		29 414	106 612		88 425	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>47 795</b>		<b>21 200</b>		<b>85</b>	<b>68 910</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	45 215		20 000		85	65 130	
Prêts et autres immobilisations financières	2 580		1 200			3 780	
<b>Total</b>	<b>1 904 231</b>		<b>402 187</b>	<b>114 963</b>	<b>85</b>	<b>2 191 371</b>	

## Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>119 816</b>	<b>11 190</b>		<b>131 007</b>
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	119 816	11 190		131 007
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>937 073</b>	<b>272 146</b>	<b>8 350</b>	<b>1 200 868</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	335 934	98 256	8 350	425 840
Installations générales agencements divers	81 144	16 980		98 124
Matériel de transport	482 527	145 519		628 046
Autres immobilisations corporelles	37 467	11 391		48 859
<b>Total</b>	<b>1 056 889</b>	<b>283 336</b>	<b>8 350</b>	<b>1 331 875</b>

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

## Créances

	Montant brut	Moins d'1 an	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	3 780		3 780
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 178 837</b>	<b>1 178 837</b>	
Créances clients et comptes rattachés	1 088 287	1 088 287	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	62 273	62 273	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	11 615	11 615	
Charges constatées d'avance	16 663	16 663	
<b>Total</b>	<b>1 182 617</b>	<b>1 178 837</b>	<b>3 780</b>

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

## Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients				
Produits à recevoir - Divers	4 177	8 354	- 4 177	- 50
<b>Total</b>	<b>4 177</b>	<b>8 354</b>	<b>- 4 177</b>	<b>- 50</b>

## Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	12 000		12 000		
<b>Total</b>	<b>12 000</b>		<b>12 000</b>		

## Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières		4 308			4 308
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	2 500		2 500		
Autres provisions pour dépréciation					
<b>Total</b>	<b>2 500</b>	<b>4 308</b>	<b>2 500</b>		<b>4 308</b>

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

## Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	4 308	2 500
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		12 000
<b>Total</b>	<b>4 308</b>	<b>14 500</b>

## Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>840 024</b>	<b>410 671</b>	<b>429 353</b>	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	671 282	241 929	429 353	
Emprunts et dettes financières divers	168 742	168 742		
<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>227 310</b>	<b>227 310</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	227 310	227 310		
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>533 981</b>	<b>533 981</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>				
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 601 316</b>	<b>1 171 963</b>	<b>429 353</b>	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

## Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation (Euros)	Variation %
Fournisseurs	32 159	52 196	- 20 037	- 38
Charges à payer - Divers	86 255	66 455	19 799	30
<b>Total</b>	<b>118 413</b>	<b>118 651</b>	<b>- 238</b>	

## Autres informations

### Déclaration des effectifs



Effectif moyen du personnel	29
Dont apprentis	1
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	

**2.P.A**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : Z.I. des Touches**  
**140, Boulevard Léon Bollée**  
**53000 LAVAL**  
**532 941 804 RCS LAVAL**

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 381 822,02 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'Associée Unique 300 000,00 euros  
Soit 30 euros par part

Le solde 81 822,02 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 681 079,96 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Montant distribué</b>	<b>Montant éligible à l'abattement de 40%</b>	<b>Montant non soumis à l'abattement 40%</b>
30 juin 2024	300 000 euros Soit 30 € par part	/	300 000 euros
30 juin 2023	218 644,78 euros Soit 21,86 € par part	/	218 644,78 euros
30 juin 2022	10 000,00 euros Soit 1 € par part	10 000 euros	/

Certifié conforme  
La Gérance

